



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musées

Question écrite n° 116098

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les recommandations faites par la Cour des comptes dans son rapport public intitulé « les musées nationaux après une décennie de transformations (2000-2010) ». La Cour des comptes suggère l'élaboration d'une « charte éthique du mécénat des musées nationaux » sur le même modèle que celle conçue par le musée du Louvre. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116098

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2011, page 8278

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)